

# L'expérience des systèmes d'échanges locaux

Cosmopolitiques: Vous avez beaucoup contribué à la création d'un SEL en Essonne, dans la grande banlieue parisienne. Qu'est-ce qui vous a motivée ?

Jacqueline Paulin: En fait, je ne suis pas à l'origine de la création de ce SEL. L'initiative est partie d'une petite poignée de personnes habitant dans différentes villes assez éloignées les unes des autres. Ils ont créé une association, travaillé sur une charte énonçant les principes fondateurs de « TROC en SEL »: la solidarité, la convivialité, le respect de chacun et la transparence des comptes. Je n'ai pas connu ces moments-là, c'est dommage. Ce sont des collègues de travail formateurs, animateurs professionnels et éducateurs spécialisés qui, par la suite, m'ont incitée à les rejoindre. L'association a d'abord fonctionné avec une quarantaine de personnes, réunies en trois pôles, à Juvisy, Massy et Brétigny. Et puis pour des raisons de commodité, on a fini par se réunir tous à Juvisy, car la commune mettait gratuitement une belle salle à notre disposition. Mais pour rester indépendante, l'association n'a jamais reçu de subvention d'aucune municipalité.

Cosmopolitiques: Votre association s'appelle « TROC en SEL », quelle est la différence entre le troc et le SEL ?

Jacqueline Paulin: Le troc est un échange spécifique et réciproque entre deux ou trois personnes et les biens échangés doivent être de valeur égale. Le SEL, Système d'Echange Local, permet des échanges à réciprocity multiple et différés dans le temps. Un catalogue est publié régulièrement, qui indique les offres et les demandes de chaque adhérent. Les

■ Responsable de l'association «TROC en SEL» en Essonne.

échanges se font à l'aide d'un bon sur lequel est inscrit la valeur de la transaction en « grain d'orge ». Ces bons sont la mémoire de l'association et permettent d'évaluer la nature et la fréquence des échanges. Depuis 1999, chaque adhérent reçoit 1000 « grains d'orge », tous les ans, au paiement de sa cotisation. Pour éviter des déséquilibres trop grands entre ceux qui offrent et ceux qui reçoivent, le compte de chacun est limité par un plafond et un plancher symboliques de 2500 « grains d'orge » en plus ou en moins.

Les échanges s'effectuent librement, nul n'est obligé de réaliser une transaction. En fait, ce ne sont pas les échanges qui font l'attractivité de TROC en SEL. Le plaisir de se réunir est un élément très important de la vie du groupe. Des soirées conviviales, festives ou sur un sujet d'actualité, sont l'occasion de se retrouver autour d'un repas auquel chacun contribue.

Cosmopolitiques: Existe-t-il des spécificités qui différencient les SEL créés en milieu urbain des SEL créés en zone rurale, « le SEL des villes et le SEL des champs », en quelque sorte ?

Jacqueline Paulin: Chaque SEL a sa spécificité en fonction de ses adhérents de son histoire, de son lieu d'implantation. Il n'y a pas de règles strictes de fonctionnement. Un SEL est un groupe, un réseau mais ni une communauté autarcique ni une secte. Les adhérents sont parfois autant éloignés géographiquement dans les SEL urbains que dans les SEL ruraux. Et l'isolement est parfois identique, même si en apparence on côtoie plus de voisins en milieu urbain.

Cosmopolitiques: Qui sont les participants des SEL? Est-ce qu'il n'y aurait pas deux types d'adhérents, les SEListes pour ainsi dire à plein temps, exclus de l'économie officielle (chômage...), qui (re) trouvent dans ces réseaux un lien de sociabilité et peut-être aussi une solution à certains problèmes financiers, et les SEListes dilettantes qui semblent surtout rechercher des échanges de nature différente?

Jacqueline Paulin: Je ne peux répondre à cette question qu'en fonction de ce qui se passe dans ma petite association. Parmi nos adhérents, il y a des chômeurs, des actifs, des retraités ayant des motivations différentes: besoin de trouver ou de retrouver un lien social, difficultés financières ou motivations idéologiques.

Ce qui fait que notre association dure depuis 7 ans c'est que chacun y trouve son compte: dans les échanges, la convivialité, la solidarité et la richesse des personnes du groupe. Bien sûr certains ont plus de besoins que d'autres mais il y a aussi ceux qui veulent donner et qui ne demandent rien; de plus les besoins changent souvent au cours de la vie de chacun.

Dans notre association, chacun agit selon ses capacités et ses besoins, il y a des gens différents, tout simplement.

Cosmopolitiques : Qu'est-ce qui est le plus fréquemment à l'origine de l'échange? Y a-t-il des déséquilibres entre l'offre et la demande?

Jacqueline Paulin : Contrairement au système économique dans lequel nous vivons, l'origine des transactions dans le SEL est un besoin et non une sollicitation, une offre ne répondant pas toujours à un besoin réel. Il est certain que des envies peuvent naître à la lecture du catalogue mais celui-ci n'est pas exhaustif, on n'y trouve pas forcément ce que l'on cherche.

Il existe une coordination entre les SEL d'Île de France qui permet via Internet de faire des échanges avec tous les adhérents des SEL de la région. TROC en SEL organise aussi des Bourses d'échanges locales. Il s'agit d'une brocante réservée aux adhérents d'un ou de plusieurs SEL et c'est généralement très fréquenté. Ces manifestations sont des moments privilégiés de la vie du groupe : on y bavarde, on y découvre les nouveaux, on y projette d'autres échanges.

Cosmopolitiques : Quelles sont les étapes marquantes de la création d'un SEL ?

Jacqueline Paulin : D'après ce que je sais, les SEL se sont surtout créés à partir d'un besoin par des petits groupes de volontaires motivés à partir d'informations, de documents sur les SEL mais aussi avec l'aide d'un autre SEL.

Certains travailleurs sociaux ont voulu créer des SEL en étant le moteur de cette création. Il semble que leur pérennité a été difficile, rien ne vaut de fonctionner autour d'un groupe de départ motivé et volontaire. Les initiatives venant « d'en haut », des municipalités, ou des services sociaux sont souvent sans suite, si elles ne correspondent pas à un projet des habitants eux-mêmes.

Cosmopolitiques : Est-ce que vous considérez que l'unité de compte symbolique de l'association TROC en SEL, le « grain d'orge », est une monnaie ?

Jacqueline Paulin : Comme je vous l'ai dit notre fonctionnement est évolutif. Pendant 6 ans nous avons échangé avec une monnaie fictive le « Grain d'Orge ». Maintenant nous pensons qu'elle n'est plus nécessaire parce que le plus souvent, les adhérents échangent sans monnaie. Cependant il nous semble important de pouvoir mesurer l'activité de l'association. À partir du 1<sup>er</sup> janvier nous ne comptabiliserons que les échanges en y incluant les soirées conviviales et le travail des adhérents qui participent au fonctionnement de l'association.

Cosmopolitiques : Du fait qu'il n'y a pas de ressort économique essentiel à TROC en SEL, est-ce que cela ne fait pas reposer sur vous tout le poids de l'animation et de la relance des relations interpersonnelles?

Jacqueline Paulin : Nous avons aussi évolué dans notre fonctionnement, nous sommes passés d'un fonctionnement traditionnel (association loi 1901) à une gestion collective.

Tout se décide en assemblée générale, le plus souvent au consensus : fonctionnement, thèmes et prise en charge des soirées conviviales et des travaux destinés au fonctionnement : relations extérieures, comptabilité des échanges, catalogue, journal, gestion du site Internet (<http://francinet.free.fr>) sont assurés par des adhérents différents.

Cosmopolitiques : Étant le fruit d'initiatives spontanées, les SEL se sont trouvés confrontés à des difficultés d'ordres juridique et fiscal qu'ils n'avaient pas envisagé à l'origine. Mais depuis que ces difficultés sont connues, est-ce que vous avez le sentiment que cela a généré plus de prudence, ou au contraire une radicalisation du mouvement ?

Jacqueline Paulin : Cela n'a plus l'air d'inquiéter personne. Le dernier procès date de 1997. À la suite d'une plainte de la chambre des artisans du bâtiment. Après une condamnation de 2000F d'amende avec sursis et un franc de dommages et intérêts accordé à la partie civile, en appel, les intéressés ont eu gain de cause. Nous recommandons à nos adhérents qui ont besoin d'un gros coup de main de faire appel à plusieurs personnes pendant un jour (comme cela se passe dans les régions agricoles la réciprocité étant sous-entendue).

Cosmopolitiques : Est-ce que l'expérimentation des SEL est suffisamment concluante pour qu'on puisse en tirer des conclusions théoriques, sur l'intérêt ou les limites de la remise en cause des ressorts économiques classiques pour fonder une dynamique des échanges ?

Jacqueline Paulin : Dans notre association les avis sont partagés : certains pensent qu'on peut faire évoluer les habitudes économiques et prônent la « monnaie fondante » et un impôt sur la capitalisation des richesses dont le produit serait destiné au budget social. D'autres, bien qu'ils trouvent cette idée intéressante, pensent que sa réalisation serait utopique.

Ce qui est sûr c'est que les SEL interpellent les médias : seraient-ils un danger pour le capital ? Sur le plan légal, nous pensons que les SEL peuvent jouer le rôle d'un système d'alternance à la pratique de l'assistantat.

Parce qu'ils donnent la possibilité à chacun de s'investir dans le fonctionnement d'une collectivité, de montrer leurs capacités à travers les échanges de services, les SEL contribuent à la valorisation des personnes, ils permettent également de prendre conscience de sa place dans une société.

*Entretien réalisé par Evelyne Damm Jimenez*